



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 1, Janvier 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Liens des indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Aesthetics of Utopia and Essentialism in African and Diasporic Women’s Literature**
Saliou DIONE..... 1-15
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.1>
2. **Proverbs and ideational metafunction in chinua achebe’s arrow of god**
Lallé Michaël ZOUBA & Gérard MILLOGO..... 16-31
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.2>
3. **The Narrative Instinct as Conflicts Controller and Peace Generator in Bediako Asare’s *Rebel***
Kemealo ADOKI..... 32-45
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.3>

Lettres Modernes

4. **Les rapports de pouvoirs déséquilibrés dans Les Petits-fils nègres de Vercingétorix d’Alain Mabanckou**
Faustin Mezui M’okane..... 46-58
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.4>
5. **Les traces du colonialisme dans la littérature camerounaise**
Marthe Prisca LETSETSENGUI 59-70
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi3i1.5>
6. **L’ancrage culturel dans La Colère des dieux : un enjeu narratologique du récit filmique**
Soungalo COULIBALY, Maténé OUATTARA,
Mamadou BAYALA & Yamba Prosper NIKIEMA..... 71-88
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.6>
7. **La grossophobie dans riposte (2022) de louisa reid et gordofobia (2022) de Gisel Navarro : stigmatisation et autodépréciation des personnages en surcharge pondérale**
D’Acise Junior NGUIMBI..... 85-95
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.7>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **Usages du téléphone mobile dans les activités scolaires hors classe des élèves de Terminal du lycée Chaminade de Brazzaville.**
Antonin Idriss BOSSOTO..... 96-113
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.8>

- 9. Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur :
le kabiyyè, le moba et le gulmancema**
Assolissin HALOUBIYOU & Djahéma GAWA 114-125
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.9>
- 10. Les prédicatifs non verbaux du marka**
Nébremy DAO..... 126-138
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.10>
- 11. Insertion de néologismes dans la presse écrite burkinabè :
conditions d'émergence dans un contexte multilingue**
Célestin ZOUMBARA..... 139-154
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.11>

Arts et Culture

- 12. La dot en nature ou cuadikpaabu :
fondement d'une culture endogène de paix au Nungu**
Germain OUALLY & Yendifimba Dieudonné LOUARI..... 155-170
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi31.12>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 13. Diagnostiquer et conjurer le mauvais sort chez les Gbaya
du Cameroun en contexte post-moderne**
Jeannette Sylvie PILO ATTA 171-186
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.13>
- 14. Production artistique contemporaine au Burkina Faso :
manifestation de l'abstraction en sculpture et en batik**
SANDWIDI Hyacinthe, SANFO Moctar & TOME Adama.....187-201
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi31.14>
- 15. Arts et mutations en Afrique : entre visible et invisible,
quelle identité pour l'art africain ?**
Opêoluwa Blandine AGBAKA..... 202-214
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.15>
- 16. Contraintes coloniales en Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire et
migrations de fuite en Gold Coast britannique**
Serge Noël OUÉDRAOGO..... 215-232
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.16>
- 17. Le mos majorum, facteur d'incompatible entre le prince romain et
le philosophe stoïcien des Julio-Claudiens aux Flaviens ?**
Robert Adama SENE & Moussa Aleyri Salam SY 233-245
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.17>

Géographie

- 18. Les Femmes rurales face aux défis de l'autonomisation financière : cas de culture du souchet (*Cyperus esculentus*) dans le canton Dyh au Département de la Tandjilé Ouest/Tchad.**
 KELGUE Salomon 246-258
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.18>
- 19. Impact de la RN2 sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo**
 LINGUIONO Chelmyh Duplosin 259-274
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.19>
- 20. Analyse de l'assainissement et risques sanitaires dans les quartiers de Mfilou-Ngamaba à Brazzaville (République du Congo)**
 Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA 275-288
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.20>
- 21. La Falémé, entre agriculteurs et miniers : analyse des mobilisations sociales dans un espace aurifère transfrontalier (Sénégal, Mali)**
 El Hadji Serigne TOP & Mouhamadou Lamine DIALLO 289-306
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.21>
- 22. Culture industrielle de canne à sucre et mutations socio-economiques dans la ville de Nkayi (Congo)**
 Guy Rodrigue MOUANDA NIAMBA,
 Gilles Freddy MIALOUNDAMA BAKOUÉTILA &
 Yolande BERTON-OFOUÉMÉ..... 307-324
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.22>
- 23. Environnement insalubre des centres de soins infirmiers de Yamoussoukro : une pluralité de facteurs**
 DIARRASSOUBA Bazoumana & DOLLOU Andréa Cyrielle Blailatien 325-341
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.23>
- 24. De l'écotourisme à la valorisation socio-culturelle et économique des ruines de Loropéni au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)**
 Innocent Hibort HIEN, Frédéric BATIONO &
 Yélézouomin Stéphane Corentin SOME..... 342-355
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.24>
- 25. Incidences de la croissance de la ville de N'Djaména sur les terres agricoles de Malo-Gaga**
 Hinsoubé DJONZOUNÉ & Mahadjir ADOUM IDRISSE..... 356-366
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.25>

- 26. Perception et stratégies d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques dans le Système Faguibine**
 Mahamadou ABOCAR, Sory Ibrahima Fofana,
 Abdoukadi Oumarou TOURÉ & Habiboulaye D. Maiga..... 367-385
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.26>

Philosophie

- 27. La structure de base rawlsienne : un ferment pour la justice sociale en Afrique subsaharienne**
 Jean Joel BAHI..... 386-405
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.27>
- 28. Karl Marx et la démocratie**
 Ouétien Yves Arsène DAO & Guy Olivier YAMÉOGO..... 406-421
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.28>
- 29. Droits de l'Homme et paix : quels rapports dans les sociétés politiques francophones Ouest-africaines ?**
 Firmin Wilfried ORO..... 422-440
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.29>
- 30. Oralité et pédagogie chez les Akwa du Congo**
 Pierre Hubert MFOUTOU & Marlon ALOUKI OBOUEMBE..... 441-454
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.30>

Anthropologie et sociologie

- 31. Dynamiques sociales et émergence des espaces de consommation de drogue « val val » en milieu rural ivoirien**
 Amoin Kanou Rébéka KAKOU-AGNIMOU..... 455-471
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.31>
- 32. Déterminants socio-politiques des violences électorales en Afrique : Cas de Saponé, Burkina Faso**
 Brahima SODRE & Paul-Marie MOYENGA..... 472-487
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.32>
- 33. Participation politique et abstention : les jeunes étudiants de Daloa face aux défis électoraux**
 Mariame Tata FOFANA & Bogui Landry Fernand NIAVA..... 488-505
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.33>
- 34. Héritage des biens fonciers et crise des liens familiaux à Abengourou (Côte d'Ivoire)**
 Adjéi Pascal TANOI & Assamoi Isidore ETTY..... 506-525
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.34>

- 35. Symbolique du "foyer feu" :
une analyse des dynamiques sociales au Gabon**
Inna Gabrielle MAYILA épouse GAWANDJI. OLOUNDIGOLO..... 526-540
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.35>
- 36. Parti au pouvoir et opposition :
de la mémoire politique aux alliances au Cameroun**
Catherine NGONO..... 541-555
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.36>
- 37. Résilience du système de santé burkinabè face à la COVID-19 :
perceptions du personnel de santé**
Blahima KONATE, Abdramane, BERTHE, Hermann BADOLO,
Hermann BAZIE, Isidore TRAORE,
Awa MIEN & Hervé M HIEN..... 556-567
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.37>
- 38. Les figures infantiles de la migration à Bobo-Dioulasso :
acteurs, motifs, trajectoires et facteurs de vulnérabilité**
SAWADOGO Honorine Pegdwendé & GNESSI Siaka..... 568-585
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.38>
- 39. Les talibés de Baye Niassa et la COMAS :
un narratif autour d'une coopérative paysanne**
Cheikh El Hadji Abdoulaye NIANG..... 586-608
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.39>

Psychologie

- 40. Stratégies éducatives des familles et gestion de la pauvreté sur le
développement cognitif des enfants dans la ville de Man (Côte d'Ivoire)**
Kouakou Mathias AGOSSOU..... 609-627
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.40>
- 41. Impact de la résilience sur la charge virale
des orphelins et enfants vulnérables du VIH**
Kodzo Jude GUEDE & Kaka KALINA 628-642
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.41>

Science de l'éducation

- 42. Comprendre les dysfonctionnements à l'aune des pratiques
de GRH au sein des établissements DORIAN de Yopougon**
Katty MAMBO & Rassidy OYENIRAN..... 643-664
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.42>
- 43. Voyage d'études et renforcement des compétences des enseignants du
supérieur au Burkina Faso : cas de l'université Norbert Zongo (UNZ)**
Joseph BEOGO..... 665-678
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.43>

- 44. Impact de l'Intelligence Artificielle sur les Interactions Étudiantes et optimisation de l'Apprentissage à l'Université de N'Djamena/Tchad**
Nahoundongar MEKONDION, Abraham DAGUE &
Mbaindo DJIMRABEL..... **679-697**
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v8i1.44>



Impact de la RN2 sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo

LINGUIONO Chelmyh Duplosin

Enseignant-chercheur,

Université Marien NGOUABI (Ecole Normale Supérieure de Brazzaville),

Laboratoire de Géographie, Environnement et Aménagement (LAGEA),

République du Congo,

Email : lamiissioncontinue@gmail.com / chelmyhduplosinlinguiono@gmail.com

Date de soumission : 17-09-2024

Date de publication : 15-01-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.19>

Résumé

Cette contribution vise à analyser l'impact de la RN2 dans la sous-préfecture de Ngo sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées. La sous-préfecture de Ngo est située au centre du département des Plateaux et distante de 250 km de Brazzaville, capitale politique du Congo. Cette étude a été réalisée entre avril et mai 2024. Les résultats de cette étude montrent que la sous-préfecture de Ngo contribue énormément à l'approvisionnement en produits vivriers des marchés de Brazzaville, en général et des cossettes de manioc séchées, en particulier. La traversée de la RN2 dans la sous-préfecture de Ngo a boosté le dynamisme des acteurs qui se sont lancés dans la pratique de l'agriculture. Plusieurs spéculations ont été mises en valeur, mais celles des dérivés de manioc, demeurent les plus répandues du fait qu'elles constituent l'aliment de base des congolais et génèrent des bénéfices importants entre acteurs sur tous les villages que compte cette sous-préfecture. La RN2 demeure la principale voie d'acheminement des produits vivriers sur les marchés de Brazzaville par l'intermédiaire de plusieurs acteurs (agriculteurs, transporteurs, grossistes et détaillants). La sous-préfecture de Ngo est autosuffisante alimentaire en cossettes de manioc séchées. Elle ravitaille d'autres sous-préfectures et le département de Brazzaville. La méthodologie adoptée pour réaliser cette étude s'articule autour de trois points essentiels : la recherche documentaire, les enquêtes de terrain réalisées sur la base d'un questionnaire, des fiches d'entretien, des focus groups et le traitement des données.

Mots clés : Département, Ngo, sous-préfecture, production, commercialisation.

Impact of the RN2 on the production and marketing of dried cassava chips in the sub-prefecture of Ngo

Abstract

This contribution aims to analyze the impact of the RN2 in the sub-prefecture of Ngo on the production and marketing of dried cassava chips. The sub-prefecture of Ngo is located in the center of the Plateaux department and 250 km from Brazzaville, the political capital of Congo. This study was carried out between April and May 2024. The results of this study show that the sub-prefecture of Ngo contributes enormously to the supply of food products to the markets of Brazzaville, in general, and dried cassava chips, in particular. The crossing of the RN2 in the sub-prefecture of Ngo has boosted the dynamism of the actors who have embarked on the practice of

agriculture. Several speculations have been highlighted, but those of cassava derivatives remain the most widespread because they constitute the staple food of the Congolese and generate significant profits between actors in all the villages of this sub-prefecture. The RN2 remains the main route for transporting food products to the markets of Brazzaville through several actors (farmers, transporters, wholesalers and retailers). The sub-prefecture of Ngo is self-sufficient in dried cassava chips. It supplies other sub-prefectures and the department of Brazzaville. The methodology adopted to carry out this study is based on three essential points: documentary research, field surveys carried out on the basis of a questionnaire, interview sheets, focus groups and data processing.

Keywords: Department, Ngo, sub-prefecture, production, marketing.

Introduction

La sous-préfecture de Ngo est l'une du département des plateaux. Elle est située au centre de la partie méridionale de la République du Congo et distante de Brazzaville, capitale politique du Congo de 250 km (C. D, Linguiono, 2021 : 156). Elle est limitée au Nord par la sous-préfecture de Gamboma au Sud par le département du Pool, à l'Ouest par le district de Mpouya et à l'Est par la sous-préfecture de Djambala. La RN2 (Route Nationale n2) demeure la principale voie d'acheminement des produits vivriers vers les marchés de Brazzaville et d'autres localités environnantes (O.L, Boutissa, 2012 : 43 ; K.A, Aka 2013 :117). La traversée de la RN2 dans la sous-préfecture de Ngo a entraîné des profondes mutations observées dans plusieurs domaines d'activités (commerce, agriculture, élevage...). Parmi ces principales activités évoquées, l'agriculture demeure la principale source de revenu des populations de ladite sous-préfecture et génère des revenus importants pour assurer leur subsistance (D.Ngouma, 2019 : 9). Elle est pratiquée par une diversité d'acteurs en provenance des horizons différents. Ils cultivent les ignames, le manioc, les aubergines, les ananas, etc.). Parmi ces produits, la culture du manioc demeure la plus répandue sur l'ensemble des villages que couvre cette sous-préfecture. Ils mettent en valeur des superficies culturales en fonction de leurs chiffres d'affaires. La main d'œuvre est soit mécanisée, soit constituée par les membres de la famille, les associations et les confessions religieuses. Considéré comme aliment de base des congolais, les dérivés de manioc fait l'objet de transaction commerciale entre acteurs. Ces acteurs sont généralement constitués des producteurs, des transporteurs-commerçants, des grossistes et des détaillants (J. Kazebikouelako 2004 : 54 ; M.S, KouaBilele, T, AwonoMbassi, 2021 : 83). La vente des cossettes de manioc séchées est faite partout et les prix sont variables d'un lieu à un autre en tenant compte de plusieurs paramètres. Plusieurs facteurs concourent à leurs variations (A.L, Kouakou, Y.F, Kouassi, 2021 :163). Le plus souvent les grossistes et transporteurs commerçants transportent leurs produits sur les marchés

de Brazzaville pour obtenir des revenus satisfaisants pendant la période de pénurie. Ils font face à plusieurs difficultés pendant la production, le transport et vente sur les différents points de vente, l'objectif général de cette étude se propose d'analyser le rôle de la RN2 sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo.

1. Méthodologie

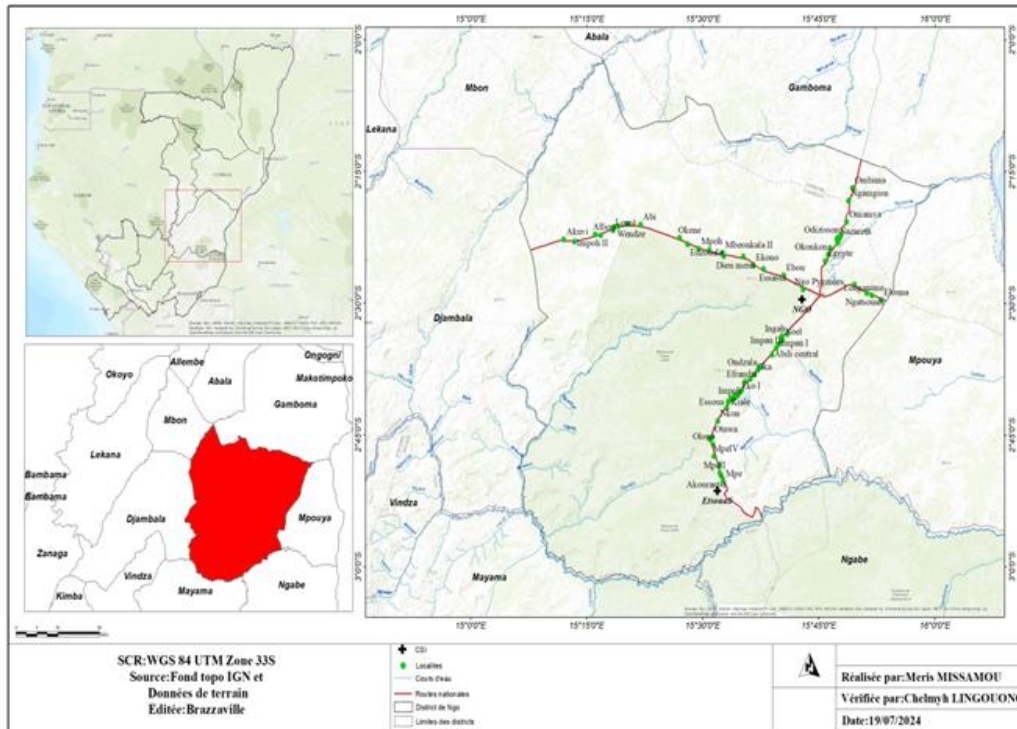
La méthodologie utilisée au cours de cette étude s'est appuyée sur la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et le traitement des données.

1.1. La recherche documentaire

Elle s'est déroulée dans les bibliothèques de l'université Marien NGOUABI (École Normale Supérieure, École Nationale d'Administration et de Magistrature, la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines, à la grande bibliothèque de l'UMNG), dans les ministères en charge de transport et d'approvisionnement en produits vivriers. Nous avons également consulté les archives dans la sous-préfecture de Ngo en ce qui concerne la production vivrière. Plusieurs ouvrages sur internet. Le but de cette recherche documentaire est de consulter tous les ouvrages, mémoires, rapports et thèses traitant les aspects qui sont en rapport avec le sujet à traiter, notamment les circuits de commercialisation des produits vivriers, les bassins de production, les moyens de transport, les voies d'acheminement des produits vivriers, etc.

1.2. Les enquêtes de terrain

Les enquêtes de terrain se sont débutées de façon permanente dans les villages sélectionnés le long de la RN2 dans la sous-préfecture de Ngo (Figure 1).



Elles débutent dans la période comprise entre avril-mai 2024 par une observation approfondie des acteurs en charge de la production et de la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans les cinq villages mentionnés. En effet, le choix des villages s'explique par leur proximité également le long de la RN2, la forte dynamique des activités de transformation des racines de manioc en cossettes de manioc séchées et la taille de la démographie de chaque village. Le choix des personnes enquêtées se résume aux critères ci-après : présence de l'enquêté lors de notre passage, être un actif agricole dans les villages concernés par cette étude, avoir au moins un champ de manioc, être cultivateur dans l'un des villages. De ce fait, nous avons choisi un échantillon raisonné de 165 acteurs réparties dans six villages (, Ngo centre, Mpé, Ombima, Onianva) comme contenu dans le tableau 1. 65 des cultivateurs ont été choisis à Ngo centre, 35 à Ombima, 30 à Impan, 15 à Mpé et 20 à Chicogo. Des fiches d'entretien et des questionnaires ont été élaborés et soumis aux transporteurs, aux grossistes, les détaillants administrés en langue vernaculaire et nationale. Les items d'évaluation ont porté sur l'état des voies de transport, les quantités des cossettes de manioc produites, les circuits de commercialisation, les prix de vente, les unités de vente, la distance entre les bassins de production et le lieu de conservation, les difficultés rencontrées etc. Nous avons organisé aussi des focus groups avec les détaillants sur la variation des prix, les unités de vente, etc.

Tableau 1 : Échantillon des acteurs enquêtés par villages

Villages	Effectifs	Pourcentage
Ngo-centre	65	40
Chicago	20	12
Ombima	35	21
Impan	30	18
Mpé	15	9
Total	165	100

Source : *Enquête de terrain, 2024*

1.3. Le traitement des données

Plusieurs logiciels ont été utilisés pour le traitement des données collectées : Word pour la saisie des manuscrits, Excel, pour la réalisation des figures et tableaux, ARC Gis Garmin pour la réalisation des figures et le GPS pour la localisation de la zone d'étude ; nous avons utilisé aussi l'appareil photo pour les prises de vues.

2. Principaux résultats et discussion

Les résultats de cette étude se résument sur la structure sociodémographique, la production et la commercialisation des cossettes de manioc sur les marchés de Brazzaville ainsi que les différents problèmes rencontrés par les acteurs.

2.1. Structure sociodémographique des acteurs

Celle-ci se résume par le sexe, le niveau d'instruction, l'âge et la situation matrimoniale des commerçants et des producteurs de la sous-préfecture de Ngo.

2.1.1. Une structure par sexe majoritairement dominée par les femmes

La structure par sexe des acteurs en charge de la production et de la commercialisation des cossettes de manioc dans la sous-préfecture de Ngo est largement dominée par les femmes (56%) que les hommes (44%) comme contenu dans le tableau 2. Cette prédominance des femmes sur les hommes s'explique par le fait que la production et la commercialisation des cossettes de manioc étaient autrefois, une activité dévolue aux hommes. Pour des raisons économiques avec les différentes crises que traversent le pays (Chute du baril du pétrole en 2014, la crise du covid-19), les hommes se sont impliqués dans la production et la commercialisation des cossettes de manioc vers les grands centres urbains pour faire face aux besoins quotidiens de la vie.

Tableau 2 : Effectifs des acteurs par sexe

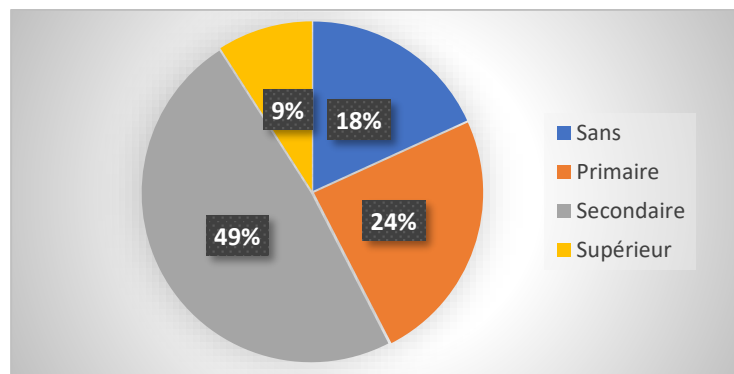
Sexe	Effectifs	Pourcentage
Masculin	73	44
Féminin	92	56
Total	165	100

Source : Enquête de terrain, 2024

2.1.2. Niveau d'instruction des acteurs

La plupart des acteurs chargés de produire et de vendre les cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo sont instruits (82%) ; le cycle secondaire vient en premier avec un taux de scolarisation de 49%, le cycle primaire au second (24%) et le niveau supérieur en troisième position (9%) comme le renseigne la figure 2. Le cycle secondaire occupe la première place par le fait que la plupart des sous-préfectures au Congo sont maillées des collèges d'enseignement général, ce qui justifie la présence des élèves qui peinent à poursuivre les études secondaires dans les grandes villes, à cause de l'insuffisance des moyens financiers de leurs parents. Le faible revenu des parents, l'une des causes du niveau moyen des acteurs en charge de production et vente des cossettes de manioc séchées dans cette sous-préfecture.

Figure 2 : Répartition des acteurs par leur niveau d'instruction



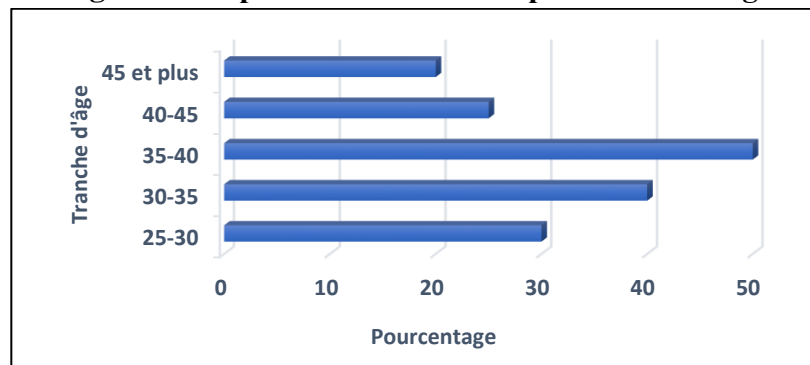
Source : Enquête de terrain, 2024

2.1.3. Structure par âge des acteurs de la sous-préfecture de Ngo

La répartition des acteurs de production et de commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo est dominée par la tranche d'âge comprise entre 35-40 (50%) contre ceux dont l'âge varie entre 30-35 ans (40%) et 30% de ceux qui ont l'âge compris entre 25-30 ans comme nous le constatons dans la figure 3. La variable âge joue un rôle déterminant dans la production voir même dans la commercialisation. En effet, au regard

de cette figure, nous constatons que la tranche d'âge dominante est celle dont l'intervalle est compris entre 35-40 ans. Ils sont constitués d'acteurs qui ont sous leurs tutelles des multiples charges (paiement des frais d'écolage, alimentation, etc.). Face à ces innombrables charges, ils se lancent dans la production et la commercialisation des cossettes de manioc dans le district de Ngo afin de répondre à leurs obligations.

Figure 3 : Répartition des acteurs par tranche d'âge



Source : Enquête de terrain, 2024

2.1.4. Situation matrimoniale des acteurs

La situation matrimoniale des commerçants et producteurs et commerçants du district de Ngo est dominée par les mariés (49%) contre 24% des veufs (ves) et 18% des célibataires (tableau 3). La présence des mariés est beaucoup plus remarquable en fonctions des innombrables charges qui sont à leurs dispositions, notamment dans l'achat des fournitures scolaires, l'achat de la nourriture et des meubles... sont autant des raisons justifient leur présence dans la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées. Dans la sous-préfecture de Ngo. L'implication des veuves dans la production et la vente des cossettes de manioc se justifient par le soutien de leurs enfants qui éprouvent des difficultés pour poursuivre leurs études en ville et aussi assurer leur propre subsistance. Les célibataires interviennent à leur tour pour assurer leurs propres besoins.

Tableau 3 : Répartition des selon leur situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectifs	Pourcentage
Célibataires	30	18
Mariés	80	49
Veufs (ves)	40	24
Divorcés	15	09
Total	165	100

Source : Enquête de terrain, 2024

2.2. La RN2 et les mutations agricoles et commerciales

La RN2 a provoqué de profondes mutations dans la sous-préfecture de Ngo. Ces mutations sont observées dans plusieurs domaines, notamment sur le plan commercial, agricole etc. En effet, sur le plan agricole, le passage de la RN2 dans la sous-préfecture de Ngo a favorisé le développement de l'agriculture. Les producteurs ont mis plusieurs spéculations en valeur en accroissant les superficies agricoles. Cette extension des superficies cultivables va de pair avec la croissance de la production agricole. Le manioc est cultivé dans presque tous les villages de la sous-préfecture de Ngo. Les superficies à mettre en valeur passent d'un hectare à deux voir plus en fonction des moyens financiers que dispose chaque acteur. La culture du manioc produit des rendements conséquents par rapport à d'autres espèces culturales et est apprécié par les congolais. Ce produit constitue d'ailleurs le premier aliment de base des congolais, en général et des Brazzavillois, en particulier. La RN2 favorise l'écoulement de cette denrée sur les marchés de Brazzaville. Les producteurs vendent aussi le long de la route. A chaque instant que les véhicules passent dans chaque village situé le long de la RN2, les acheteurs se stationnent pour s'approvisionner s'ils ont besoin du produit (Photo 1). Ce phénomène est visible le long des villages situés sur la RN2 tout comme sur la RN1. Les femmes passent des journées entières pour attendre les passagers afin de vendre leurs produits. Elles vendent en gros, au détail et en tas comme le témoigne cette prise de vue.

Photo 1 : Vente des cossettes de manioc séchées le long de la RN2 à Ngo par les producteurs



(Prise de vue, C.D, Linguiono, 2024)

2.2.1. Les superficies emblavées dans la sous-préfecture de Ngo

Les producteurs de la sous-préfecture de Ngo mettent en valeur des superficies cultivables en fonction de leurs moyens financiers de la disponibilité des terres. Ils cultivent en hectare, en demi-hectare et par des superficies restreintes. Plus ils disposent des moyens financiers plus le nombre d'hectare à mettre en valeur est croissant. Il faut noter que dans la sous-préfecture de Ngo, l'accès à la terre n'est plus gratuit ; elle devient louable ou achetable. Le prix de chaque portion de terre varie en fonction de la superficie sollicitée auprès des propriétaires terriens.

2.2.2. L'utilisation de la main d'œuvre

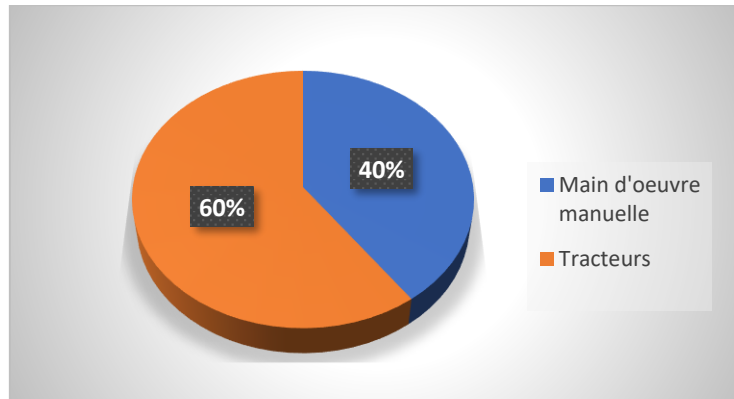
La main d'œuvre varie en fonction des revenus que dispose chaque producteur. Le plus souvent, celle-ci est mécanisée ; soit 60% des cultivateurs qui labourent mécaniquement contre 40% de ceux qui cultivent manuellement comme l'illustre la figure 4.

La main d'œuvre manuelle est constituée des membres de la famille et des associations comme : les confessions religieuses, les groupes folkloriques et les écoles (primaires, collèges). Ces différentes corporations interviennent aussi auprès des producteurs qui cultivent mécaniquement au cas où les tracteurs tombent en panne ou se déplacent vers d'autres sous-préfectures pour accomplir les mêmes tâches. Face à cette contrainte, les producteurs se penchent vers les associations pour exécuter les différentes opérations culturales.

En ce qui concerne la main d'œuvre scolaire, les sommes obtenues servent à payer les vacataires, les prestataires qui participent au bon fonctionnement des écoles pour pallier le déficit en personnels enseignants. En ce qui concerne d'autres corporations, les fonds encaissés servent au bon fonctionnement de leurs associations (aider les orphelins, payer les frais d'écolages de certains enfants abandonnés par leurs parents...).

À titre de rappel, en République du Congo, près de 70% des établissements scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire souffrent d'un manque criard des enseignants permanents. Ceci pousse les chefs d'établissement à recruter des enseignants vacataires, prestataires afin de combler le déficit observé dans les classes pédagogiques. Les fonds encaissés par les diverses prestations scolaires permettent aux chefs d'établissement de payer les vacataires et les prestataires.

Figure 4 : Type de main d'œuvre utilisé par les cultivateurs de Ngo



Source : Enquête personnelle, 2024

2.2.3. Les dépenses effectuées par un cultivateur d'un hectare de manioc

Le compte d'exploitation d'un producteur par hectare de manioc dans le département des Plateaux, en général et dans la sous-préfecture de Ngo, en particulier, comporte plusieurs rubriques comme le renseigne le tableau 4. Parmi les principales rubriques contenues dans ce tableau, les plus importantes figurent le transport, l'acquisition des superficies à mettre, le labour et le débroussaillage. Ce compte d'exploitation varie en fonction des saisons et du nombre d'hectare qu'un producteur peut mettre à la disposition de ces travailleurs. Il varie aussi en tenant compte de la distance entre les différents bassins de production.

Tableau4 : Compte d'exploitation d'un hectare de manioc dans la sous-préfecture de Ngo

Rubriques	Dépenses en CFA
Le défrichage	25.000
Le labour	25.000
Le sarclage	20.000
Le planting	20.000
Achat des nappes	15.000
Le foncier	30.000
Transport	60.000
Dépôt	30.000
Taxes	15.000
Manutention	15.000
Total des dépenses	265.000

Source : Enquête de terrain, 2024

2.2.4. Les bénéfices réalisés

Le rendement des cultivateurs est estimé en fonction des fonds de roulement, des superficies emblavées, des intrants et de la variation des saisons. En dépit de ces critères, celui de la superficie à mettre en valeur conditionne l'importance du rendement. Plus que vous investissez beaucoup plus le rendement est croissant. Le rendement d'un hectare de manioc

transformé en cossettes de manioc varie entre 35 à 50 sacs de cossettes¹. Lors de notre passage sur le terrain en mai 2024, le sac des cossettes de manioc sur le marché de Brazzaville était vendu à 32.000 F, un cultivateur aurait encaissé une somme de 1.600.000 FCFA par hectare s'il vend sa production sur les marchés de Brazzaville.

2.3. Les lieux de production des cossettes de manioc séchées

La sous-préfecture de Ngo dispose de plusieurs bassins de production en cossettes de manioc séchées. Ils fournissent sur les marchés de Brazzaville et autres sous-préfectures des cossettes de manioc séchés et autres produits vivriers utiles à la consommation.

Parmi ces zones de ravitaillement des marchés de Brazzaville, le bassin de production d'Impé fournit 220 tonnes des cossettes de manioc séchées par année contre 202 tonnes en provenance du bassin de production d'Impan et 120 tonnes en provenance d'Elouna comme le renseigne le tableau 5. Ces tonnages sont estimés en fonction de leur déchargement les jours d'arrivés des véhicules sur les marchés de Brazzaville suite à nos investigations pendant le déroulement des enquêtes proprement dites.

Tableau 5 : Tonnage des cossettes de manioc par année sur les bassins de production

Les lieux de production	Quantité produite en tonne/ mois	Distance en Km par rapport à Ngo-centre
Elouna	120	18
Abi	170	27
Onianva	79	24
Impé	220	45
Impan	202	19
Total	/	/

Source : Enquête de terrain, 2024

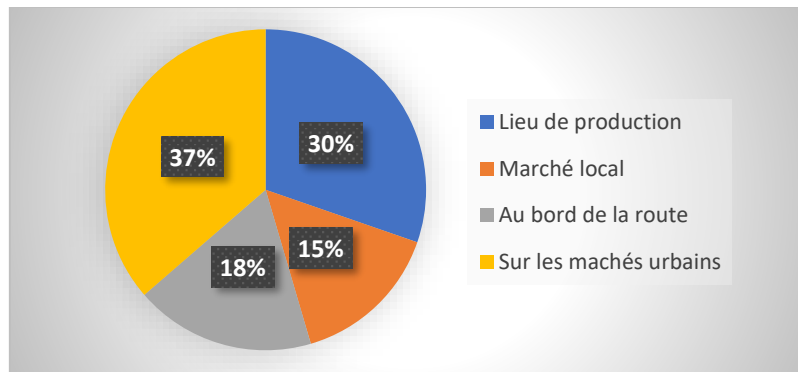
2.4. Lieux de vente des cossettes de manioc

La vente des dérivées de manioc dans la sous-préfecture de Ngo est faite partout par les producteurs et les commerçants. Ils vendent sur les marchés urbains (37 %) sur les lieux de production (30%) contre 18% de ceux qui vendent au bord de la route (figure 5). La vente sur les marchés urbains, notamment ceux qui écoulent leur produit sur les marchés de Brazzaville,

¹ « Ce tonnage estimé en fonction de nos enquêtes sur le terrain en 2024 ».

procure des revenus assez satisfaisants aux producteurs, en dépit de quelques dépenses qu'ils effectuent (billet, manutention, racket de la police, etc.).

Figure 5 : Lieu de vente des cossettes de manioc séchée



Source : *Enquête de terrain, 2024*

Les producteurs qui vendent leurs produits sur les lieux de production, au bord de la route et sur le marché local, évitent les taxes fantaisistes (transport, manutention, rackets de la police, etc.). En effet, la distance entre le lieu de résidence et celui de production, l'état défectueux des pistes agricoles et la pénibilité du transport des sacs des cossettes de manioc par des moyens de transport non motorisés (sur la tête, par brouette), sont autant de contraintes auxquelles les producteurs sont confrontés ; face à ces contraintes, les producteurs estiment vendre leurs produits aux commerçants (grossistes, transporteurs et détaillants) sur les bassins de production. Ces derniers à leur tour, les acheminent sur les marchés de Brazzaville et fixent les prix en fonction des dépenses effectuées, de la demande et de la qualité du produit.

2.4.1. Lieux de vente des cossettes de manioc séchées

Le prix de vente des cossettes de manioc n'est pas similaire sur tous les points de vente. Ils varient d'un lieu à un autre. La distance demeure l'un des facteurs déterminants dans la fixation du prix à chaque point de rupture. Sur les lieux de production, les transporteurs commerçants, les grossistes, fixent les prix en leur faveur pour plusieurs raisons (éloignement des bassins de production, mauvais état des pistes agricoles, insuffisance des moyens de transport, etc.). Ils achètent à des vilains prix (18.000 FCFA) comme le renseigne le tableau 6. Sur le marché local, il est vendu à 22.000 FCFA et sur les marchés de Brazzaville, notamment aux marchés de Mikalou, de Maty, de Bourreau, de Commission, le prix de vente d'un sac des cossettes de manioc séchée est fixé à 35.000 FCFA. Toutes fois, ces prix sont variables en fonction des saisons, de la saturation du produit sur les marchés et de la pénurie du produit sur les lieux de vente.

Tableau 6 : Prix des cossettes de manioc sur les différents lieux de vente

Unités de vente	Bassin de production (En FCFA)	Marché local (En FCFA)	Marchés de Brazzaville (En FCFA)
Sac	18.000	22.000	35.000
Demi-sac	9.000	11000	24000
Cuvette	4.000	6000	8000

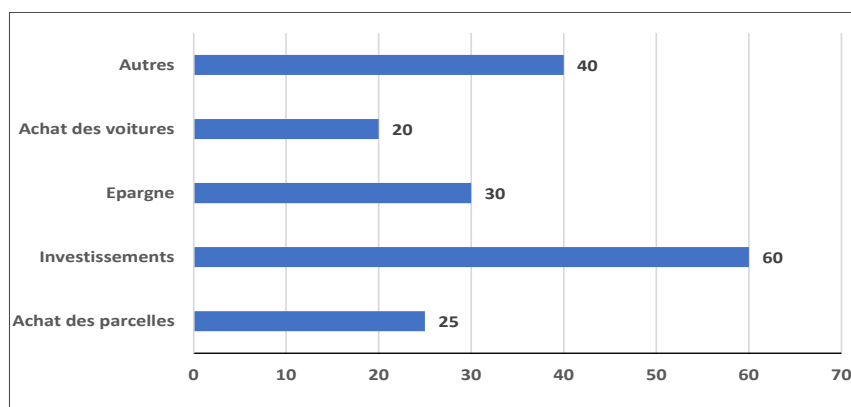
Source : Enquête de terrain, 2024

Les producteurs utilisent les unités de vente de taille différente adaptées à la demande de tous les consommateurs (pauvres ou riches). Ils vendent en sac en cuvette et demi-sac(tembour²). Sur les bassins de production, les producteurs vendent en sac.

2.5. Les retombés économiques des acteurs de la sous-préfecture de Ngo

Les retombés économiques des acteurs de la sous-préfecture de Ngo varient en fonction de leur fonds de roulement, de la variation des saisons et des bénéfices réalisés pendant la vente des cossettes de manioc par chaque catégorie d'acteurs. En ce qui concerne les producteurs, leurs revenus dépendent des superficies emblavées (quantité produite), de la qualité des produits cultivés. Au regard de la figure 6 nous constatons que 60% d'acteurs investissent dans plusieurs domaines d'activité (construction des maisons en location, achat des motos taxis, construction d'une boutique, etc.), 40% priorisent le ménage avec toute ces charges confondues, 30% épargnent leurs gains.

Figure 6 : Les retombés économiques des acteurs de la sous-préfecture de Ngo



Source : Enquête de terrain, 2024

² « Tembour » : nom localement employé par les producteurs qui désigne un demi-sac des cossettes, pesant approximativement entre 80 et 90 kg dont le prix varie en fonction de la disponibilité du produit et de la demande de ce dernier sur le marché.

3. Discussion

Cette contribution sur l'impact de la RN2 sur la production et la commercialisation des produits vivriers dans la sous-préfecture de Ngo permet d'identifier le rôle des producteurs et des commerçants dans la production et la vente des produits vivriers dans cette sous-préfecture. La structure socioprofessionnelle est dominée par les intellectuels, avec une situation matrimoniale dont les mariés sont les plus dominants. Les produits vivriers issus de la sous-préfecture de Ngo sont plus vendus sur les marchés urbains que sur le marché local et sur les lieux de production. La sous-préfecture des Ngo dispose de plusieurs bassins de production en cossettes de manioc séchées qui se situent pour la plupart sur la RN2. Les résultats de notre étude corroborent ceux de (O. Ndzio, 2008, p.54C. D, Linguiono, 2009, p.34) qui identifient les principaux acteurs intervenant dans la chaîne d'approvisionnement en produits vivriers divers en provenance des bassins de production vers les centres urbains. Ils sont généralement constitués des producteurs, des transporteurs, des grossistes et des détaillants. D'après les auteurs, plusieurs produits vivriers de nature différente sont transportés des bassins de production vers les marchés de Brazzaville. ; ils sont constitués des ignames, des légumes des poissons d'eau douce, etc. En s'inscrivant dans cette logique, (D. Ngouma, H. P. NdeyNgandzo, 2018 : 4) montrent l'importance que joue la commune urbaine de Ngo dans les échanges commerciaux entre Brazzaville et la commune urbaine de Ngo ; celle-ci approvisionnent les marchés de Brazzaville en produits vivriers divers ; en poursuivant leur analyse, ils identifient les formes de main d'œuvre utilisées par les producteurs de ladite commune ; pour les auteurs, les cultivateurs utilisent la main d'œuvre familiale, les tracteurs et les associations d'entraide comme nous l'avions évoqué dans cette étude. Les prix des produits vivriers varient en fonction des saisons de la demande et des dépenses effectuées (Y.B, Ofouemé, 1996 : 312) ; cette perspective est soutenue par (C.C, Gnimadi, 2023 : 21), qui énumère les mêmes facteurs qui influencent la variation des prix des produits vivriers tant sur les bassins de production que sur les marchés urbains.

Conclusion

Au terme de cette étude sur l'impact de la RN2 sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo, nous retenons que plusieurs acteurs participent à la production et la vente des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo. Ils sont largement dominés par les femmes qui représentent 56% de la population totale des effectifs enquêtés. Ils sont majoritairement instruits (82%) dont la tranche d'âge dominante varie entre 35 et 40 ans. Cette activité est beaucoup plus pratiquée

par des mariés qui ont à leurs dispositions plusieurs charges (paiement du loyer, les frais d'écolage, etc.). Le passage e la RN2 dans la sous-préfecture de Ngo a boosté les acteurs de ladite entité géographique à accroître leurs productions afin d'écouler leurs produits sur les marchés locaux et ceux des grandes villes, en général et de Brazzaville, en particulier. Plusieurs bassins de production expédient des quantités importantes sur les marchés locaux et ceux de Brazzaville. La vente des cossettes de manioc est faite soit sur les bassins de production, soit sur le marché local et sur les marchés de Brazzaville. Les commerçants utilisent plusieurs unités de vente afin de répondre aux attentes de tous les consommateurs. Les prix de vente varient en fonction des saisons, de l'importance de la demande et des dépenses effectuées depuis la production jusqu'à la commercialisation. La vente des cossettes de manioc séchées par les acteurs de la sous-préfecture de Ngo a permis à ces derniers d'acheter des parcelles, de construire des maisons, etc.

Références bibliographiques

AKA Kouadio Akou, 2013, « Le circuit de distribution de l'Attiéké à Abidjan : Typologie de la chaîne de transport et dynamismes des acteurs », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N°002, p.101-121.

DZIO Ondiala, 2008, *La culture de l'igname dans la sous-préfecture de Gamboma*, Mémoire de CAPES, ENS, UNMNG, 76 p.

GNIMADI Codjo Clément, 2023, « Commerce des produits agricoles dans les marchés locaux de la commune d'Allada au sud- Bénin », *Bulletin de la recherche agronomique de Bénin*, p.1-16.

HATCHEU Emil Tchawe, 2000, *Les commerçants et les transporteurs dans l'approvisionnement vivrier et la distribution alimentaire à Douala (Cameroun)*, *Bulletin de l'APAD*, Anonyme.

KAZEBIKOUELAKO Jonathan, 2004, *croissance démographique et ravitaillement en produits vivriers de Mfilou*, Mémoire de CAPES, ENS, UNMNG, 78 p.

KOUASSI MANGOUA AKISSI Helene-Francette, KOFFI LATH Franck Éric, 2017, « Transport et approvisionnement des produits vivriers à Abidjan en Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, Vol.13, No.26, Université Félix Houphouët-Boigny, p. 212-228.

KOUNA BILELE Marlise Sandrine, AWONO MBASSI Tatiana, MENYENGUE Eric François, JAKPOU NDIPNANG Doris Nadine, MOPI TOUOYEM Fabrice, 2021, « Le



marché des produits vivriers et le développement socio-économique dans l'arrondissement de Sa'a (Région du Centre, Cameroun) », *European Scientific Journal*, Vol.17, No.16, p.72-94.

KOUAKOU Aya Louise, KOUASSI Yao Frédéric, 2021, « L'usage du téléphone portable dans la commercialisation de l'Attiéké. L'exemple de la sous-préfecture de GRAND-MORIÉ », *Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, n° 51, p.157-167.

LINGUIONO Chelmyh Duplosin, 2009, *Impact de la RN2 dans le district de Ngo/ Département des plateaux*, Mémoire de CAPES, ENS, UMNG, 74 p.

LINGUIONO Chelmyh Duplosin, 2021, *Apport des cultivateurs du district de Ngo dans l'approvisionnement des marchés de Brazzaville en cossettes de manioc séchées*, L'Harmattan 1-12 p.

NGOUMA Damase, NDEY NGANDZO Hippolyte Pépin et NGOMEKAR Robert, 2018 « Ngo, une petite ville du NordCongo : cadre de vie et rôle régional », *Études caribéennes*, p.1-16.

NGOUMA Damase, 2014, « Les marchés de la rive droite du fleuve Congo : cadre d'échanges transfrontaliers », *UNMNG*, Département de Géographie, p.1-16

OFOUEME BERTON Yolande, *L'approvisionnement des villes en Afrique Noire, Produire, vendre et consommer les légumes à Brazzaville*, Thèse de troisième cycle, Géographie, France, Université Bordeaux III, 434 p.